

A) Ratification du procès-verbal du : 24 mai 2023

B) Information au Conseil municipal

- Présentation de la synthèse de la qualité des comptes de la Commune par Monsieur Nicolas Soury Conseiller aux décideurs locaux

C) Délibérations :

VILLE A VIVRE

N°01 - Abrogation de la délibération n°204-2010 du 16/12/2010. Approbation du règlement intérieur du foyer de l'espace Ambroise Croizat

VILLE DURABLE

N°02 - Cession à titre onéreux suite à déclassement de 36 m² du domaine public situé rue Arthur Favaro

N°03 - Mise à disposition du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône d'un terrain pour la reconstruction délocalisée d'un collège à Miramas

N°04 - Approbation de la convention d'intervention foncière entre l'Établissement Public Foncier PACA la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de Miramas sur le site « Pôle Gare / centre-ville » - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

N°05 - Approbation de la convention d'intervention foncière entre l'Établissement Public Foncier PACA, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de Miramas sur le site « Sud Lac » - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

N°06 - Approbation de l'avenant n°1 à la convention d'intervention foncière en développement économique entre l'Établissement Public Foncier PACA, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de Miramas sur le site « Les Molières » - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

N°07 - Approbation d'une convention de financement des études de projet et constitution des dossiers de consultation pour la mise en accessibilité des quais de la gare - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

N°08 - Demande de subvention exceptionnelle auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône – Valorisation vestiges château Vieux Miramas

N°09- Attribution d'une subvention à l'association AMELI Provence - « Les brigades vertes » - Approbation de la convention d'objectifs et de moyens - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

N°10 - Demande d'adhésion à l'ADAMAL et désignation d'un représentant de la commune de Miramas pour siéger au sein du conseil d'administration

N°11 - Avenant n°1 à la convention cadre des centres sociaux et son schéma directeur de l'animation de la vie sociale 2023 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

VILLE OPERATIONNELLE

N°12 - Adhésion de la commune de Miramas à la plateforme de vente en ligne Agorastore – Approbation du contrat cadre de mandatement et de fourniture de prestations de ventes aux enchères publiques en ligne

N°13 - Dénomination de voies secteur « La boule noire » ZAC de la Péronne

TRANSITION ECOLOGIQUE

N°14 - Avenant n°1 au contrat de mandat entre la commune et la SPL Sens Urbain pour l'aménagement de la cour d'école Jean Macé par désimperméabilisation - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

N°15 - Renouvellement de la convention tri annuelle de partenariat avec le lycée Fontlongue – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

N°16 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la charte d'engagement « Sud zéro déchet plastique » en partenariat avec la Région Sud

VILLE D'AVENIR

N°17 - Miramas commune partenaire du don du sang - Approbation de la convention entre la commune, l'association pour le don de sang bénévole de Miramas et l'Établissement Français du Sang PACA Corse - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

N°18 - Approbation de la convention de coopération destinée à l'accueil du comité National Olympique du Kenya en vue de la préparation des jeux Olympiques 2024

N°19 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Les Pieds Tanqués Miramas » pour l'organisation de la quinzaine bouliste

N°20 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Nautic Club Miramas dans le cadre du championnat de France de windfoil

N°21 - Convention entre la ville de Miramas et l'association Office municipal des Sports - Les Soirées du Lac 2023 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

N°22 - Convention entre la ville de Miramas et l'association Parkour Miramas - Les Soirées du Lac 2023 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

N°23 - Attribution d'une subvention à l'association Tennis Club Miramas – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs et de moyens

N°24 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Soutien et Solidarité

N°25 - Avis du Conseil municipal sur les mesures de carte scolaire du 1^{er} degré arrêtées par l'Inspecteur d'académie-Directeur académique des services de l'éducation Nationale, pour la rentrée scolaire 2023

PÔLE RESSOURCES

N°26 - Personnels vacataires pour les Accueils Collectifs de Mineurs des mercredis, petites vacances scolaires du périscolaire et du temps scolaire pour l'année scolaire 2023 - 2024, et à l'occasion de dispositifs ponctuels d'animation organisés par la ville de Miramas

N°27 - Approbation de la convention relative à la mise à disposition à titre onéreux de personnel entre la métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de Miramas – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

N°28 - Abrogation de la délibération n°10-2021 du 3 février 2021 portant convention de mise à disposition de personnel à titre onéreux auprès de l'association MJC/MPT

N°29 - Modification de la délibération n°75-2023 du 24 mai 2023 portant prestations d'action sociale en faveur du personnel communal

N°30 - Création d'un emploi saisonnier supplémentaire – Période estivale 2023

N°31 - Attribution d'une gratification aux stagiaires effectuant un stage d'une durée inférieure à deux mois

N°32 - Création d'un poste de directeur de la commande publique

N°33 - Approbation de la convention de mise à disposition de personnel à titre onéreux auprès de l'association Football Club Miramas - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer

N°34 - Exonération de loyer au bénéfice de l'association Propulse – Approbation de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens

N°35 - Octroi d'une garantie d'emprunt au profit de la société anonyme d'économie mixte Adoma pour un prêt contracté auprès de la Caisse de dépôts et consignations n°146975

N°36 - Mise en place d'un emprunt de 1 000 000 euros auprès de Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

N°37 - Mise en place d'un emprunt de 2 000 000 euros auprès de la Caisse d'Épargne

N°38 - Mise en place d'un emprunt de 1 000 000 euros auprès de la Société Générale